

FSU
Indre

Fédération

Syndicale

Unitaire

Bulletin de la section n°: 105

34 Espace Mendès-France 36000 CHATEAUROUX Tel : 02 54 60 09 96 Mail : fsu36@fsu.fr

Site internet: <http://sd36.fsu.fr/>

mail CHSCT: chsct-fsu36@fsu.fr

Election présidentielle passée, gouvernement en place: amour, gloire et probité?

Ouf ! Les présidentielles sont passées et le danger de l'extrême droite est écarté. Ecarté? Pas vraiment car le vote FN s'ancre de plus en plus dans nos campagnes et son idéologie nauséuse a fait son chemin dans toute les couches de notre société. Ce mal perfide continue sa progression depuis l'ère Sarkozy et sa droite décomplexée. Mais si le phénomène s'est accentué c'est bien parce que les différents gouvernements du dernier quinquennat se sont un peu plus coupés de notre société en prenant des mesures anti démocratiques et de casse sociale. Qu'attendre donc du président Macron? Rien moins que la poursuite du travail hélas si l'on se laisse endormir par le story telling de l'accession au pouvoir de ce « président jeune et beau ». Les législatives sont le dernier levier des français afin de faire entendre à ce nouveau gouvernement que la société française n'est pas dupe de leurs intentions. Rappelons-nous du taux d'abstention de 25.4% et des plus de 4 millions de bulletins blancs ou nuls ! Non, ce gouvernement n' a pas les coudés franches et ne lui donnons pas un blanc seing à la mise en application de sa politique libérale et destructrice. Regardons d'un peu plus près d'où viennent nos ministres !

Raphaël TRIPON – secrétaire départemental de la FSU



SOMMAIRE :

- Page 1: Edito
- Pages 2 & 3: Petit focus du gouvernement Philippe
- Page 4:
 - Macron et les syndicats
 - Quelques mesures

FSU 36 Bulletin de la section de l'Indre, n° 105 Mai 2017 -
Trimestriel / Prix : 1€ - Directeur de publication : T. RENOARD
Imprimé par nos soins - N° de commission paritaire : 0720S07427
ISSN : 1165-8908- Routage 206/ DEOLS CHTX PPDC

La FSU étant une fédération regroupant des syndicats de la fonction publique, il nous semble prioritaire de parler de la nomination de **Gérald DARMANIN** au poste de ministre de **l'Action et des Comptes publics**. Il est regrettable que la Fonction publique ne soit pas un ministère de plein exercice. L'intitulé lie clairement l'action publique aux comptes publics.

Pour la FSU, il n'est pas acceptable de traiter des missions de services publics par le seul prisme budgétaire.

L'ex directeur de campagne de Nicolas Sarkozy a les dents longues et l'ambition chevillée au corps. Il n'est plus à un reniement près. Après avoir eu des tweets rageurs contre les mouvements gays et lesbiens celui-ci a visiblement mis sous silence ses positions depuis son entrée au gouvernement.

L'Education Nationale va retrouver les joies de l'ÉVALUATION avec **Jean Michel BLANQUER**. Ancien recteur, ancien directeur adjoint du cabinet de Gilles de Robien, il a également été un « *ministre bis* » aux côtés de **Luc Chatel**.

Il est celui qui a fait appliquer la politique éducative sous la présidence de Nicolas Sarkozy, une période marquée par les coupes budgétaires et un discours très dur à l'encontre des fonctionnaires. Inspirateur d'évaluations en maternelle qui avaient, à l'automne 2011, provoqué un tollé. Il est également à l'origine des très contestées évaluations de CE1 et de CM2.

Le recteur **Blanquer** fait évaluer ces expériences par l'École d'économie de Paris (!) Il s'était opposé à la re-création de 60 000 postes lors du quinquennat de François Hollande.

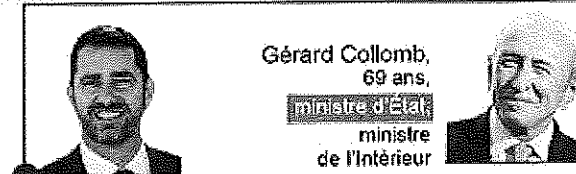
Son arrivée au gouvernement interroge non pas sur ses connaissances de l'Institution mais bien par les mesures annoncées. Pour n'en citer qu'une, celle du dédoublement des CP en REP+. Il est resté très peu précis quant au financement. Le dispositif plus de maîtres que de classes risque d'en faire les frais.

Tout dernièrement, la FSU a été reçue par le ministre

Quelques précisions:

Formation initiale et continue : L'amélioration de la formation paraît une nécessité au Ministre (y compris celle des cadres et des personnels administratifs et techniques). Cela passe par un effort tant qualitatif que quantitatif.

Recrutement : Le ministre dit être un « adepte » du pré-recrutement et prêt à ouvrir des discussions sur notre proposition.



Christophe Castaner, 51 ans, secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement et Porte-parole du gouvernement

Gérard Collomb, 69 ans, ministre d'État, ministre de l'Intérieur



François Bayrou, 65 ans, ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice



Jean-Yves Le Drian, 69 ans, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



Marielle de Sarnez, 66 ans, ministre chargée des Affaires européennes

Agnès Buzyn, 54 ans, ministre des Solidarités et de la Santé



Bruno Le Maire, 48 ans, ministre de l'Économie



Jean-Michel Blanquer, 52 ans, ministre de l'Éducation nationale



Gérald Darmanin, 34 ans, ministre de l'Action et des Comptes publics



Annick Girardin, 52 ans, ministre des Outre-mer



issus ...

- ... des Républicains
- ... du Parti socialiste
- ... du MoDem
- ... du Parti radical de gauche
- ... de la société civile

Photos: Gouvernement, O. Tétard, Parti Socialiste, Legermi, A. Empeur, B

Dédoublement des effectifs en CP/CE1: Les Recteurs sont chargés de voir les possibilités.

Il y aura une évaluation faite en début et une en fin d'année dans les classes dédoublées et dans celles bénéficiant du « Plus de maîtres que de classe » afin d'en mesurer les effets.



Édouard Philippe,
46 ans,
Premier ministre,



Nicolas Hulot,
62 ans
ministre d'État
ministre de la Transition
écologique et solidaire



Sylvie Goulard,
52 ans,
ministre
des Armées



Elisabeth Borne,
56 ans,
ministre de la Transition
écologique chargée
des transports



Richard Ferrand,
54 ans,
ministre
de la Cohésion des territoires



Françoise Nyssen,
65 ans,
ministre
de la Culture



Marlène Schiappa,
34 ans,
secrétaire d'État
à l'Égalité
entre les femmes
et les hommes



Muriel Pénicaud,
62 ans
ministre du Travail



Sophie Cluzel,
56 ans,
secrétaire d'État
chargée
des Personnes
handicapées



Jacques Mézard,
69 ans,
ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation



Frédérique Vidal,
53 ans
ministre
de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation



Mounir Mahjoubi,
33 ans,
secrétaire d'État
chargé du Numérique



Laura Flessel,
45 ans,
ministre
des Sports

Lorsque Macron parle de mettre en place son projet sur la moralisation de la vie publique, on peut s'interroger sur l'emploi très flou de la femme de **Bruno Le Maire**, notre **ministre de l'Economie**. Artiste –peintre et mère de famille, Médiapart révèle qu'elle a été rémunérée plusieurs années sur un poste de collaboratrice à temps plein à l'Assemblée nationale pour un travail dont il fut difficile d'établir concrètement la réalité. Tiens ça nous rappelle quelque chose mais quoi????????

Muriel Pénicaud, ministre du Travail va donc mettre en œuvre l'acte II de la Réforme du Code du Travail voulu par Macron.

En pleine élection présidentielle, le parquet de Paris ouvre une enquête « visant des faits éventuels de favoritisme, de complicité et de recel ». L'enquête fait suite à un signalement de l'Inspection Générale des Finances concernant une coûteuse soirée organisée à Las Vegas en janvier 2016 (dont Emmanuel Macron fut le principal invité de la soirée) par l'organisme Business France dont la directrice générale était Muriel Pénicaud.

Aucun appel d'offres n'avait été lancé pour l'organisation de cet évènement ce qui est un manquement au code des marchés publics. Ces révélations, diffusées par Médiapart là encore, interroge sur les possibles collusions entre politiques et patrons de grandes entreprises.

La FSU dénonce l'absence d'un ministère dédié, et même d'un secrétariat d'État, chargé des retraité-es et personnes âgées. Au total un quart de la population dont 16 millions de retraité.e.s est ignoré. La FSU demande au gouvernement qui prendra en charge ces questions et selon quelles intentions ?

Le vieillissement de la population impose aujourd'hui de s'interroger sur la place de ces millions de citoyen-ne-s dans la société. Il impose aussi de réfléchir sous un angle nouveau au défi posé par la plus grande longévité en termes d'aménagement du territoire, de services publics de proximité, de santé, de logement, de pension et pouvoir d'achat, de fiscalité, de lien intergénérationnel, de grand âge et de la perte d'autonomie...

Les retraité-es ne peuvent pas être considéré-es que lorsqu'il est question d'augmenter le point de CSG sans contrepartie (à la hauteur de 1,7 ce qui constituerait une perte de 24 € pour 1 300 euros de pension par mois), ou pour envisager de poursuivre le gel des pensions.



Macron et les syndicats:

Après avoir prononcé son vœu, lors de la campagne présidentielle, d'aller vite en légiférant par ordonnance sur la réforme du code du travail, le voici invitant les syndicats à la table des discussions.

Jouant sur la division entre eux, il joue sur sa marge de manœuvre afin d'éviter des mouvements sociaux avant les grandes vacances et dès la rentrée. Le secrétaire national d'une certaine confédération (dite « réformiste ») prend cette fois la posture de l'opposant en montrant les gros bras. Ne nous trompons pas, tout ceci n'est que posture, puisqu'à aucun moment durant les grèves contre la Loi El Komri, cette confédération ne fut présente car accompagnatrice de cette casse du droit du travail et ouvrant ainsi un boulevard au MEDEF.

MACRON: LA VIE D'UN
ENTREPRENEUR EST PARFOIS PLUS DURE
QUE CELLE D'UN SALARIÉ



Quelques mesures qu'Emmanuel Macron souhaite renforcer:

- **Réforme territoriale:** Il veut supprimer avant 2022 au moins un quart des départements, là où ils peuvent être rapprochés de l'une de nos grandes métropoles. Il compte aussi réduire de 10 milliards d'euros les dotations aux collectivités locales.
- **Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi:** En remplacement du CICE, Macron compte faciliter l'embauche des salariés peu qualifiés en exonérant de manière pérenne les emplois au SMIC de cotisations patronales. Il réduira l'impôt des sociétés de 33 à 25%
- **Loi travail:** il veut agir dès l'été en légiférant par ordonnance. Il compte amplifier la primauté des accords d'entreprise, plafonner les indemnités prud'homales et fusionner les instances représentatives du personnel.
- **Recrutement des enseignants:** Il souhaite limiter à douze élèves les classes de CP et CE1 en REP en redéployant les effectifs et en créant environ 4000 à 5000 postes durant son mandat (alors qu'il prévoit de supprimer 120000 postes sur l'ensemble des fonctionnaires dont 70000 dans la territoriale.)
- **Tiers payant:** Il souhaite privilégier non pas un tiers payant généralisé mais généralisable donc non obligatoire.
- **Réforme des rythmes:** Il ne compte pas abroger la réforme mais souhaite laisser aux maires et collectivités « la possibilité, si elles le souhaitent, de sortir des rythmes scolaires, soit en revenant à la semaine de 4 jours soit en supprimant les activités périscolaires ». Quid des emplois créés pour l'organisation du temps périscolaire?
- **Réforme du collège:** Maintient de la réforme mais propose de rétablir l'enseignement du latin et grec, ainsi que les classes bilingues (qui n'ont jamais été entièrement supprimées)